

## CHAPITRE 8 - TROIS SCENARIOS POUR L'AVENIR

---

*A partir du diagnostic de la filière gibiers à plumes dans les régions Centre et Pays de la Loire, nous avons cherché à identifier les différentes variables susceptibles d'influencer son devenir à moyen terme (à 10 ans), en distinguant parmi elles deux types :*

- *les variables d'état, c'est-à-dire les contraintes qui pèseront sur les différents acteurs de la filière, appelées « tendances lourdes » ;*
- *les variables d'action, c'est-à-dire les marges de main d'œuvre possibles, appelées « facteurs d'incertitude ».*

### **A. LES TENDANCES LOURDES**

L'étude réalisée sur la filière gibiers à plumes nous permet de mettre en évidence quatre tendances fortes liées au marché :

#### **1. La stagnation du marché national.**

La production de faisans (premier animal chassé en gibiers à plumes) stagne depuis 1995, alors qu'elle n'avait cessé de progresser depuis les années 80 passant de 6 millions d'animaux en 1982 à 14 millions en 1995.

Cette stagnation s'explique notamment par la baisse du nombre de chasseurs en France qui entraîne une saturation du marché.

#### **2. La baisse du nombre de chasseurs.**

Le nombre de chasseurs est passé de 2 millions environ en 1980 à 1,4 million aujourd'hui. Tout laisse penser que cette diminution est tendancielle, favorisée par le vieillissement de la population des chasseurs et notamment de ceux qualifiés de « traditionnels »<sup>9</sup>.

#### **3. La faible croissance du marché à l'export.**

Les parts de marché françaises au Royaume-Uni en œufs et poussins de gibiers à plumes sont de l'ordre de 50 %. Les éleveurs français ont énormément progressé sur ce marché d'export depuis les années 80 et sont conscients aujourd'hui de la difficulté de progresser encore davantage. Ils s'inscrivent donc aujourd'hui dans une démarche de consolidation de ces parts de marché plutôt que dans la recherche de nouvelles opportunités à l'export.

---

<sup>9</sup> Cf. Chapitre 6, 1.4.2

#### **4. Les évolutions de la société.**

Les attentes de la société vis à vis de la protection de l'environnement sont de plus en plus fortes. Les lâchers d'animaux de chasse sont soumis à la critique du fait qu'ils consistent à introduire dans la nature des animaux d'élevage, peu adaptés aux conditions de vie naturelles et donc peu réactifs face aux agressions extérieures. De plus, les chasseurs, de plus en plus gestionnaires du biotope, sont demandeurs d'animaux sauvages, capables de s'adapter à un environnement naturel. Les lâchers de repeuplement, appuyés par des exigences de la société et de la réglementation, vont donc progressivement se développer.

### ***B. LES FACTEURS D'INCERTITUDES.***

#### **1. Le rôle des politiques publiques.**

L'activité d'élevage de gibiers à plumes a un statut à part puisqu'elle ne dépend pas du Ministère de l'Agriculture mais du Ministère de l'Environnement. Ainsi, les politiques publiques mises en place en faveur de l'agriculture ou pour soutenir les activités d'élevage ne s'appliquent pas à l'élevage de gibiers, qui dépend d'une entité responsable avant tout de la gestion de l'environnement.

#### **2. Les évolutions de la législation<sup>10</sup>.**

La transposition de la directive européenne sur la chasse dans le droit français est encore en cours, même si les bases de la réglementation sur la chasse sont posées. Les évolutions de la réglementation risquent d'amener à terme une diminution, voire une interdiction des lâchers de chasse pour favoriser le repeuplement.

Pour les éleveurs, cette tendance constitue la principale inquiétude pour le devenir de leur activité.

#### **3. La dynamique de production.**

Les éleveurs sont relativement pessimistes sur les perspectives de transmission de leurs élevages. L'arrivée de jeunes éleveurs sur ce secteur d'activité permettrait pourtant une évolution des techniques d'élevage, une adaptation de ces techniques pour le lâcher de repeuplement, et peut être une volonté de regroupement des éleveurs pour structurer une filière qui reste actuellement très atomisée.

### ***C. LES SCENARIOS***

Sur la base de ces éléments (le certain et l'incertain), trois types de scénarios ont été construits, impliquant des changements différents dans les comportements et les modes d'organisation des producteurs.

- un scénario qui prolonge les tendances actuelles, intitulé « au fil de l'eau »,
- un scénario prenant appui sur les évolutions de la loi chasse, intitulé « la restructuration libérale »,
- un scénario de dialogue entre les producteurs, et d'intervention des Pouvoirs Publics, intitulé « la restructuration concertée ».

---

<sup>10</sup> Cf. Annexe A, B et C

## **1. Le scénario « au fil de l'eau »**

Ce scénario, que nous pourrions aussi appeler « laisser faire » pour souligner le retrait total des Pouvoirs Publics de la régulation marchande, représente une sorte de pente, d'évolution tendancielle à moyen terme :

1. L'étude que nous avons réalisée nous montre une filière peu structurée, sauf pour l'export où le marché est détenu par quelques structures d'élevage bien organisées autour d'une association des exportateurs relativement efficace. Cependant, le marché européen est en cours d'élargissement et l'émergence des PECO devient de plus en plus menaçante. Ces pays possèdent une compétitivité technique égale à la France et, hormis quelques lacunes sanitaires, leur arrivée sur le marché export avec des prix beaucoup plus compétitifs que ceux pratiqués par la France risque de fragiliser puis réduire les parts de marché françaises à l'export.
2. Parallèlement, les petites structures d'élevage françaises, relativement atomisées, se trouvent fragilisées par la stagnation du marché et les attentes nouvelles des chasseurs qui recherchent aujourd'hui des animaux mieux adaptés à leur environnement.
3. Les grosses structures, en perte de vitesse sur le marché de l'export, se replient sur le marché français pour écouler leur production de poussins invendue à l'étranger. Ce repli, parallèlement à l'inadaptation des petites structures, modifie le paysage de l'élevage de gibiers à plumes en France. Les stocks importants produits par les grosses structures et écoulés sur le marché français incitent par ailleurs les petits élevages à travailler à façon, ou à disparaître.

Dans ce scénario, on assiste à la fragilisation des petits élevages, qui ne sont pas organisés collectivement et dont les structures de production sont peu adaptées aux nouvelles exigences des chasseurs. Les grosses structures dominent le marché et organisent l'ensemble de la production nationale.

## **2. Le scénario « la restructuration libérale »**

Ce scénario intègre un bouleversement de la réglementation.

1. Les lâchers d'animaux de chasse sont strictement interdits au profit des lâchers de repeuplement.
2. Ceci entraîne inévitablement une baisse des volumes produits. En effet, les lâchers de repeuplement, effectués en dehors des périodes de chasse ont pour objectif de favoriser la reproduction naturelle des espèces et réduisent ainsi considérablement les volumes à introduire par le biais des élevages.
3. Les lâchers de repeuplement induisent par ailleurs des modifications techniques dans les élevages. Pour une adaptation optimale des animaux dans l'environnement naturel, les conditions d'élevage doivent se rapprocher au mieux des conditions de vie en milieu naturel ; nourriture adaptée, espace important.

La faible capacité des petits élevages à s'adapter à ces techniques laisse le champ libre aux structures d'élevage organisées bénéficiant d'un appui important technique (génétique, alimentation, etc.). La disparition à moyen terme de ces petites structures provoquerait une restructuration profonde de la filière.

### 3. Le scénario de la restructuration concertée

Ce scénario représente une sorte de contre-pied du précédent : il correspond à une dynamique volontariste des petits producteurs appuyés par les Pouvoirs Publics.

1. Les petites structures d'élevages représentent un secteur d'emploi non négligeable et un tissu économique réparti sur l'ensemble du territoire rural français. Ces élevages contribuent à l'aménagement du territoire et à la gestion du biotope en animaux de repeuplement. Par ailleurs, l'activité d'élevage de gibiers à plumes constitue une image forte de la France en Europe de par la position de leader qu'elle occupe dans cette activité.
2. Les Pouvoirs Publics, prenant conscience de l'importance et de la fragilité de ce secteur s'engagent pour appuyer l'organisation collective de la filière. La mise en place d'une structure publique d'appui technique, d'un observatoire de la filière où encore d'une structure d'appui économique afin de fédérer les éleveurs serait une réponse en faveur des petites structures d'élevage. L'instauration de contrats territoriaux d'exploitation permettrait de subventionner l'activité d'élevage en faveur d'une contribution à l'aménagement du territoire. Enfin, des aides régionales à l'installation, à la formation, permettraient de progresser en terme de compétitivité et d'adaptation des structures aux nouvelles exigences du marché.

Tout laisse penser que de profonds changements réglementaires dans le paysage de la filière vont induire une crise profonde de la filière sur du court ou du moyen terme. Cependant, l'hypothèse d'une intervention des Pouvoirs Publics reste peu probable en l'état actuel des choses puisque le pouvoir des éleveurs sur les instances en place est quasiment nul. Le rattachement de l'activité d'élevage de gibiers à plumes sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture doit donc être une priorité pour les éleveurs.